

ABONNEMENT.

**Saumur :**  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 8

**Poste :**  
 En ar. . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

**A SAUMUR,**  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste,  
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 30 c.  
 Réclames, — . . . . 50  
 Faits divers, — . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication  
 des insertions reçues et même payées,  
 sans restitution dans ce dernier cas;  
 Et du droit de modifier la rédaction  
 des annonces.

Les articles communiqués  
 doivent être remis au bureau  
 du journal la veille de la repro-  
 duction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne  
 sont pas rendus.

On s'abonne :

**A PARIS,**  
 A L'AGENCE HAVAS  
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

3 Août 1883.

Chronique générale.

CLÔTURE DE LA SESSION.

Hier, dans la même séance, la Chambre a passé en revue avec la plus grande précipitation les conventions avec les Compagnies de l'Est et de l'Ouest.

L'ensemble du projet avec la Compagnie de l'Est a été adopté par 334 voix contre 118.

Celui avec les Compagnies de l'Ouest, par 329 contre 120.

Le président a donné ensuite lecture du décret qui déclare close la session ordinaire de 1883.

\*\*\*

Le Sénat a tenu séance pour la forme. Le président dormait à son fauteuil et les sénateurs fumaient quelques cigares dans les couloirs en attendant la venue du décret de clôture.

Mais tout en fumant on causait, et l'un des votants de la loi judiciaire disait naïvement: « Pourquoi nous avoir fait voter sous menace de crise ministérielle cette loi absurde, puisque notre vote, à peine acquis, la Chambre n'a rien de plus pressé que de mettre en péril l'existence de ce ministère. » Ce qui revient à dire: Pourquoi avons-nous inutilement été des couards? Nous ne nous chargeons pas de répondre à la question.

\*\*\*

Le ministère n'est plus absolument sûr de sa majorité. Voici la note que publie le *Voltaire*:

« Il est temps que la Chambre aille en vacances. L'atmosphère du Palais-Bourbon est devenue fiévreuse et les nerfs y sont excités.

» C'est ainsi qu'hier les adversaires de la loi de réforme judiciaire ont feint de considérer l'article relatif à l'interdiction du cumul comme constituant à lui seul toute la loi. L'amendement Clémenceau, logique et légitime en soi, mais inopportun au premier chef, puisqu'il tendait à ajourner l'application de la loi, a été repoussé par 245 voix contre 197. La droite et le centre gauche étaient devenus, pour la circonstance, les adversaires du cumul.

» Une petite manœuvre obstructionniste a été tentée pour empêcher le vote d'ensemble d'être valable. La droite et l'extrême gauche ont trouvé ingénieux de s'abstenir dans l'espérance d'annuler le scrutin. Cette petite plaisanterie a heureusement avorté, mais elle n'est point à l'honneur de ses auteurs républicains. La droite était évidemment dans la logique de son rôle.

» Un incident soulevé par M. Gaillard au sujet d'un substitut mis en demeure d'opter entre ses fonctions et l'acceptation d'une candidature au conseil général a permis à M. Ribot d'exhaler toute l'amertume amassée par suite du vote de la réforme judiciaire. Peut-être M. Jules Ferry, qui s'est refusé à prendre aucun engagement sur cette question de l'incompatibilité, a-t-il eu tort de ne pas répéter le langage qu'il a tenu devant le Sénat. Mais la Chambre était nerveuse, M. Ribot agressif, et les ministres eux-mêmes n'ont pas échappé à l'influence du milieu. L'ordre du jour pur et simple, réclamé par le gouvernement, a été voté par 285 voix contre 192.

» Cette victoire du gouvernement et cette sagesse de la majorité n'ont point modifié notre sentiment que l'heure des vacances est venue.

\*\*\*

N'accusons pas les républicains de manquer de principes. Des principes ils en ont au moins deux, lesquels peuvent être formulés de la sorte:

- 1° Prendre les meilleures places;
- 2° Les conserver.

Or, quand on prend des places, on n'en saurait trop prendre. Abondance de biens

ne nuit pas. C'est pourquoi le cumul a été élevé à la hauteur d'une institution d'Etat.

Être sénateur ou député, c'est déjà quelque chose. Assurément, neuf mille francs d'appointements ne sont point à dédaigner. Mais qu'est-ce que neuf mille francs dans une République où le brouet noir des Spartiates n'est pas en honneur? Peu de chose.

Fort heureusement, les représentants républicains du peuple dit souverain ont d'autres petites ressources, et ils en usent. Celui-ci vend son mandat à une société financière; celui-là le met à l'encan sur le marché des faveurs officielles. Le Parlement a été transformé en une salle de vente.

Des voix indépendantes s'élevèrent-elles pour flétrir ces honteux trafics et pour en demander la suppression, il se produisit comme un soulèvement général d'appétits en révolte, comme un rugissement de petits fauves à qui l'on menace d'arracher leur proie.

Que parle-t-on d'incompatibilités? Oh! le vilain mot! Peut-on interdire à de bons démocrates d'être sénateur ou député et d'en tirer profit soit dans un conseil d'administration, soit dans la magistrature? Non, non, cela n'est pas admissible. Vive le « pot-de-vin »! Vive le cumul!

Sénateur, premier président de la cour de cassation, M. Cazot a jugé que sa part de cumul était encore insuffisante. Il veut conserver son fauteuil de conseiller général.

Mais voilà qu'un concurrent se présente, un simple substitut! M. le premier président implore l'appui du garde des sceaux; il reçoit l'investiture officielle, et son adversaire est tenu d'opter entre sa candidature et son siège judiciaire. Ce cumul-là, le gouvernement ne saurait l'admettre qu'au profit de M. Cazot.

M. Gaillard dénonce ces faits du haut de la tribune. Le ministre de la justice lui répond par des explications équivoques et évidemment mensongères. On lui a opposé la liberté électorale. « Quand on veut être indépendant, s'écrie-t-il, on n'est pas fonctionnaire ». Le malheureux ne s'aperçoit pas qu'il condamne par cette parole ses fonctionnaires du Sénat.

Cependant M. Ribot vient dégager la moralité de l'incident, et conclut en déposant un ordre du jour qui invite le gouvernement à présenter, dans le plus bref délai, un projet de loi sur l'incompatibilité des fonctions judiciaires et de tout mandat électif. « Le gouvernement, dit M. Jules Ferry, ne peut accepter une injonction; » et l'ordre du jour pur et simple est adopté par 265 voix contre 177.

\*\*\*

L'Événement, quoique républicain, continue sa campagne vigoureuse contre la loi de désorganisation judiciaire :

« Oui, mille fois oui, cette loi sur la magistrature est mauvaise. Je le soutiendrai envers et contre tous.....

» M. Martin-Feuillée, s'il a le courage de se regarder en face, doit se trouver singulièrement majestueux sous cette hermine blanche de grand justicier que n'auraient pas osé revêtir les L'Hospital, les Molé, les Daguesseau. M. Martin-Feuillée, hier encore secrétaire de la mairie de Rennes, conseiller général obscur de Châteaugiron, député opportuniste sans autre originalité individuelle que son humble obéissance à M. Gambetta, doit être monté à cette heure à un diapason d'omnipotence et d'infaillibilité tel que tous les excès d'arbitraire sont à craindre.

» Qui donc contrôlera l'exercice de ce pouvoir formidable attribué à M. Martin-Feuillée? Les députés et les sénateurs? Peut-être. *Risum teneatis!*... N'avez-vous donc pas supputé les concessions que l'on a dû faire dans la coulisse pour ménager à cet ukase une majorité à tout prix? Dès l'origine de ces tristes débats, le ministère a été assailli de demandes, de réclamations, de menaces.

\*\*\*

LA SANTÉ DU COMTE DE CHAMBORD.

Bulletin médical du 2 août.

« Le mieux de M. le comte de Chambord continue toujours.

» Si aucun incident ne vient troubler les

8 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

PIETER VANDAEI

VII. — VIE A TROIS. — VIE A DEUX.

On s'habitue à tout : le temps finit par vous faire paraître supportables des fardeaux sous lesquels on avait d'abord plié avec découragement.

Dame Vandael se consola peu à peu de son impuissance en voyant que personne autour d'elle ne paraissait en souffrir; Pieter et Marie s'habituaient à la voir toujours assise dans son fauteuil, et ils la considéraient presque comme guérie, quand son état demeura stationnaire.

Leur vie, telle qu'elle était désormais, était encore une assez douce vie. Le matin, avant de partir pour Lorient, Pieter aidait à lever et à habiller sa mère, et il l'installait dans son fauteuil. Marie, alerte et vive, faisait le ménage, allait au poulailler, au jardin, donnait à toutes choses un coup d'œil ou un coup de main, revenant sans cesse à l'infirme pour voir si elle n'avait besoin de rien, et chantant pour l'égayer, et aussi par instinct, comme les oiseaux. Puis, quand tout était propre et rangé au dedans comme au dehors, l'enfant

apportait une petite chaise auprès du fauteuil de dame Vandael; elle posait par terre une grande corbeille remplie de linge à raccommoder, et, comme une ouvrière expérimentée, elle passait chaque pièce en revue, faisant une reprise ici, une couture là, mettant des morceaux, recousant des boutons, comme elle l'avait appris autrefois de dame Vandael. Celle-ci la regardait travailler, la dirigeait, lui donnait des conseils dans les cas difficiles; et de temps en temps elle lui disait :

— Tu dois être fatiguée, Marie; va-t-en jouer un peu dans le jardin.

Marie se faisait prier : jouer! elle n'était plus une petite fille pour avoir envie de jouer; pourtant elle se laissait persuader et partait avec Quêteur. Mais elle n'allait pas loin et ne restait pas longtemps; bientôt elle revenait rouge et haletante, en disant :

— Comme j'ai couru! je suis fatiguée de jouer, grand'mère, je viens me reposer auprès de toi. Veux-tu que je te lise une belle histoire pendant que je me repose?

Et elle cherchait bien vite un livre, et consultait de l'œil le vieux coucou, qui marquait les heures en Bretagne après les avoir marquées en Flandre à des êtres pour qui il n'y avait plus de temps désormais; ne fallait-il pas qu'elle choisît une histoire qui pût tenir dans le nombre d'heures qui lui restaient avant le moment où elle devait s'occuper du repas? Quand elle avait choisi, elle revenait

s'asseoir auprès de dame Vandael et lisait de sa voix claire et douce.

La vieille femme ne comprenait pas toujours, car la maladie avait affaibli sa tête; mais elle écoutait cette voix qui la berçait comme un chant de nourrice, et souvent elle s'endormait en pensant :

— Quel bonheur que Dieu nous l'ait envoyée, la chère enfant! au moins mon pauvre fils ne sera pas seul...

Cette vie dura deux ans, pendant lesquels Marie devint tout à fait une jeune fille, fraîche et forte, sérieuse et réfléchie. Dame Vandael s'affaiblissait graduellement, mais ni son fils ni l'orpheline ne s'en apercevaient; le changement n'était sensible que pour les étrangers qui ne la voyaient pas tous les jours; pour M. Kernolec, par exemple, qui venait de temps en temps prêter des livres à Marie et encourager la malade, faute de pouvoir la guérir.

Après une de ces visites, il s'en alla tout triste; et le lendemain il vint trouver Pieter Vandael à son chantier pour l'avertir qu'il pourrait quitter son travail au moment même où Marie l'enverrait chercher, sans perdre son temps à aller demander une permission à son chef : il venait de la demander d'avance pour lui.

Pieter comprit : sa mère allait le quitter! Dès le lendemain, en effet, elle dut garder le lit; elle ne mourut pas subitement, comme l'avait craint le

médecin : elle s'éteignit doucement. Pourtant, une pensée semblait la tourmenter; elle regardait longuement Marie, et puis elle murmurait à voix basse :

— Est-ce juste? est-ce juste?

Son fils et l'orpheline n'attachaient aucun sens à ces paroles; sa tête s'égarait, sans doute! Mais, le dernier jour, à un moment où Marie, occupée à l'autre bout de la chambre, ne pouvait pas l'entendre, elle appela Pieter vers elle et lui dit :

— Je te laisse... un trésor... mais est-il bien à nous?

Un peu plus tard, elle appela Marie, et lui dit de prendre son livre de messe et de lui lire les prières du soir.

Quand la jeune fille arriva au commandement : « Le bien d'autrui tu ne prendras », dame Vandael parut agitée; elle répéta plusieurs fois :

— Le bien d'autrui... le bien d'autrui!

Marie ne comprit pas ce qu'elle voulait dire; mais Pieter devint tout pâle et regarda sa fille adoptive. Sa mère avait suivi ce regard; elle fit un signe d'approbation, et son agitation cessa. Un instant après elle s'endormit; elle ne se réveilla plus.

Ce fut d'abord une triste vie que celle de Marie, lorsqu'elle se trouva seule toute la journée. Il lui semblait que sa vie était vide désormais, comme le fauteuil de l'aïeule, comme le grand lit où elle

progrès de l'amélioration successive que je constate encore aujourd'hui, il n'y aura pas demain de bulletin médical.

» Signé : **MAYER.** »

## LE CHOLÉRA.

Le Caire, 2 août.

Hier, 270 décès, dont un à Alexandrie.

Le total des décès connus dans toute l'Égypte jusqu'au 31 juillet est de 44,645, sans compter les décès de certains villages, dont le chiffre est inconnu.

## La catastrophe d'Ischia.

D'après les dépêches qui nous parviennent, un nouvel affaissement du sol se serait produit à Casamicciola.

On mande de Casamicciola au *Standard* :

« La puanteur des cadavres est telle à Casamicciola et dans les environs que les soldats ne peuvent plus travailler à déterrer les cadavres. Des scènes terribles continuent à se passer dans la ville. Plusieurs personnes, à la suite des incidents de ces derniers jours, sont devenues folles. Les sources chaudes qui avaient été détruites par les débris ont recommencé à couler avec une force extraordinaire. Leur eau est presque bouillante. Deux jeunes femmes ont pu être retirées vivantes des ruines, après être restées enterrées pendant deux jours.

« Depuis mardi matin, on a employé 4,500 tonnes de chaux vive à désinfecter les ruines. Un cordon militaire a été établi autour de l'île d'Ischia pour empêcher l'affluence des curieux. Un nouveau choc de tremblement de terre a eu lieu lundi soir à Ischia. Deux gardes municipaux ont été tués par un pan de mur qui s'est écroulé. »

On mande de Rome au *Times* :

« D'après les récits des survivants, la nuit du 28 à Ischia était la plus belle qu'on pût imaginer. L'eau du golfe de Naples était comme un miroir, il n'y avait pas un souffle d'air. Plusieurs familles ont échappé au désastre parce qu'elles avaient loué des bateaux pour passer la soirée sur la mer. »

On mande de Berlin au même journal :

« Un journal des provinces rhénanes dit que dans la soirée du 28 une légère ondulation du sol a été ressentie à Wiesbaden. »

Naples, 1<sup>er</sup> août.

Le roi a visité ce matin Casamicciola pendant une heure et demie, en s'arrêtant aux endroits où la catastrophe a fait le plus de victimes. Il était profondément ému et a prononcé quelques paroles empreintes d'une profonde douleur. Les survivants de la population l'environnaient et l'ont remercié en pleurant.

La chaleur rend la décomposition des cadavres très-rapide. Malgré l'emploi de l'acide phénique et du goudron, l'air est toujours imprégné d'émanations nauséabondes.

L'avait vue s'endormir de son dernier sommeil.

Les soins qu'elle donnait à l'infirmes depuis deux ans avaient si bien rempli tous ses instants, qu'à présent, quand son petit ménage était fini, elle trouvait n'avoir plus rien à faire, et que le temps lui paraissait bien long jusqu'au retour de Pieter. Quand il revenait, elle l'accueillait aussi gaiement qu'elle pouvait ; et elle avait soin de se baigner les yeux avec de l'eau fraîche pour qu'il ne s'aperçût pas qu'elle avait pleuré : il avait bien assez de son chagrin à lui. Car il ne se consolait pas du tout, le pauvre Pieter ; il avait toujours l'air aussi triste que le premier jour.

Marie, pour égayer son pauvre papa, tâchait de s'égayer elle-même ; elle cherchait quelque chose d'amusant à lui raconter, elle riait pour le faire rire, elle lui chantait quelque nouvelle chanson ; mais rien ne réussissait à le tirer de sa tristesse. Plus Marie se montrait tendre et charmante, plus il semblait inquiet et agité ; il l'embrassait en pleurant, il la serrait à lui faire mal, il l'appelait :

— Ma chérie, ma chère petite fille bien-aimée, mon trésor !

Et en même temps il regardait autour de lui d'un air presque effrayé, comme si un ennemi invisible l'eût menacé de lui enlever ce trésor.

— Oh ! papa ! disait l'enfant, qu'as-tu donc ? Depuis la mort de grand-mère, on dirait que tu ne m'aimes plus !

Naples, 1<sup>er</sup> août, 3 h. soir.

A midi et demi, un nouvel affaissement du sol, accompagné de mugissements intérieurs, a eu lieu à Casamicciola. On ne croit pas avoir à déplorer de nouvelles victimes.

Naples, 1<sup>er</sup> août.

Le nouvel éboulement qui s'est produit hier retarde les travaux de sauvetage.

Le roi est allé le premier partout, même dans les endroits les plus dangereux, en disant : « Où vont les autres je veux aller aussi. » Il a refusé un flacon d'odeurs contre les miasmes. Sa Majesté a promis aux pauvres de pourvoir sans délai à leur sort.

A Lacco, le maire, qui a perdu sa femme et ses enfants dans la catastrophe, est allé au devant du roi avec son écharpe et ses habits ensanglantés. Il a dit au roi : « Sire, le devoir avant tout. »

On continue à expédier de la chaux de Naples à Ischia. Le roi est entré à Naples, à quatre heures du soir, au milieu des salves de l'artillerie des bâtiments de guerre et des acclamations de la foule. Il visitera demain les hôpitaux.

Sa Majesté a donné cent mille francs pour les victimes de la catastrophe.

Naples, 1<sup>er</sup> août, soir.

On a découvert aujourd'hui sous les décombres plusieurs personnes vivantes et retrouvé une quantité d'objets de prix.

La décomposition des cadavres est si rapide que le temps manque souvent pour constater leur identité.

On jette de la chaux dans tous les endroits où il est peu probable qu'il y ait des blessés.

Quelques soldats dont le temps de service expirait hier ont refusé de quitter l'île.

L'opinion générale est que la catastrophe n'est pas due à un tremblement de terre : on a observé qu'elle s'est produite seulement là où les sources d'eaux thermales sont le plus abondantes.

Naples, 2 août, 11 heures matin.

La population de l'île d'Ischia est remise de la panique causée par la nouvelle secousse du sol qui s'est produite hier.

Les travaux de sauvetage sont repris. On fait sauter, au moyen de la dynamite, les murs qui menacent de s'écrouler.

Les vapeurs continuent de transporter des blessés à Naples. Hier, on y a amené un vieillard de quatre-vingts ans, retiré vivant des décombres.

On a déjà enterré dans l'île un millier de morts et recueilli 650 blessés.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 2 août.

C'est aujourd'hui la liquidation des valeurs ; tout se passe dans les meilleures conditions pour les acheteurs ; la liquidation se fait en pleine hausse, les reports sont à bas prix.

Les rentes progressent de nouveau assez vivement : le 3 0/0 de 79.75 à 80.22, l'amortissable de 81.05 à 81.45, le nouveau 4 1/2 0/0, ancien emprunt 5 0/0, s'élève de 108.75 à 109.15 et termine à 109.17 1/2. Même en tenant compte du prix de report qui s'est ajouté aux cours, le progrès de nos rentes est, comme on le voit, assez sensible, particulièrement pour le 4 1/2 0/0 qui vient de détacher un coupon de 1 fr. 25. Nous croyons qu'on va un peu vite et que les acheteurs aux prix

actuels s'exposent à des désillusions, car avec les ventes qui ne manqueront pas de se produire, après le détachement du dernier coupon de 1 fr. 25, il y aura, croyons-nous, une assez grande quantité de titres à absorber. Le reste du marché est à l'émission ; on est ferme sur toute la ligne.

La Banque de France toutefois est immobile aux environs de 5,400 et encore est-elle bien payée à ce prix, eu égard aux diminutions considérables de bénéfices qu'on constate sur la période correspondante de 1881.

Voir à ce sujet les tableaux très-instructifs que publie chaque semaine le *Financier des Communes*. Sauf une augmentation de 43,723,727 fr. pour le portefeuille (motivée par les échéances de fin de mois), le bilan de cette semaine est peu intéressant : les bénéfices sont de 772,032 fr. 87, l'or diminue de 4 millions environ, l'argent de 1 million 300 mille francs.

Le Foncier monte : après 1,287.50 il s'élève à 1,302.50. Cette progression n'a rien qui nous surprenne, elle est amplement justifiée par la bonne situation et l'extension constante des opérations du Foncier ; le conseil de cet établissement vient encore d'autoriser pour 9 millions 444 mille francs de prêts nouveaux dont 6 millions 260 mille fr. de prêts fonciers et 3 millions 180 mille fr. de prêts communaux. Toujours très demandées les obligations foncières 1883 ; 349 les libérées, 349.50 les non-libérées.

La progression que nous avons prévue pour l'Unité d'Égypte commence à se réaliser ; 365 mille 625 fr. dernier cours, en attendant mieux, croyons-nous.

Le Suez est également en hausse à 2,470. Le report est pour rien sur le Suez, on en lève une assez grande quantité en liquidation d'après ce qui nous est rapporté.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### Élections au Conseil Général.

Candidats :

CANTON DE DOUÉ.

M. BINEAU, ATHANASE,  
Conseiller sortant, rééligible.

CANTON DE GENNES.

M. GRIGNON,  
Conseiller sortant, rééligible.

### Élection au Conseil d'Arrondissement.

Candidat :

CANTON DE MONTRÉUIL-BELLAY.

M. GUIONIS,  
Conseiller sortant, rééligible.

### Distribution des prix à l'école des Frères.

La distribution des prix aux élèves de l'école des Frères s'est faite mardi, selon l'usage, dans la cour d'honneur de l'Institution Saint-Louis.

Le temps maussade, qui compromet nos récoltes depuis plusieurs semaines, a légèrement humecté la moisson de lauriers préparée sous la vaste tente. Mais les jeunes élèves et l'assemblée si nombreuse et si sympathique qui les assistait, étaient trop décidés à ne rien perdre de leur joie pour s'effrayer de si peu.

La veille, au même lieu, notre vaillant Evêque n'avait-il pas joint à l'à-propos de son éloquent discours, l'apologue en action et très-pratique aussi... du parapluie ?

L'utile abri — qu'il faut bien nommer par son nom, même dans un compte rendu académique, — s'ouvrait donc comme d'une seule main, aux premières menaces du ciel, sur la foule entière. Dessous, on y faisait gaiement la tortue, et les visages n'en sortaient que plus épanouis, pour écouter les naïfs étonnements de M. de la Palisse, les tribulations de Croquignole, apprenti pâtissier, une musique pleine d'entrain, à tour de bras, — quand il le fallait — et à pleines joues, et surtout la chaude parole de M. le curé de Nantilly.

L'orateur a ouvert son cœur, dès les premiers mots, et ne l'a plus fermé, pour donner à cette fête de famille sa véritable note. Un souvenir ému au bon frère Cabel, l'éloge bien mérité de son vénérable successeur, de sages conseils donnés aux enfants pour le temps des vacances, telle a été cette allocution paternelle où les jeunes auditeurs, finement photographiés et pris sur le vif par cette bonne parole, ont pu voir et ont vu certainement comme le cœur du prêtre les connaît et les aime.

Courage, chers frères ! Depuis deux siècles bien comptés (1) que vous aimez, servez et instruisez les enfants du peuple, — quand la fraternité de 93 était encore à naître, dans ces âges de ténèbres (2) et d'égoïsme (3) où l'Église, soi-disant, ne faisait rien pour les classes laborieuses, — vous n'en êtes pas à vos premières luttes contre la persécution aveugle et l'ingratitude impie.

Vos armes, c'est un redoublement de patience, de résignation, de privations, de zèle et d'amour pour vos élèves. Et ces armes-là, vous les avez toujours. Courage ! la vogue des mercenaires n'aura qu'un temps. Ils passeront, avec ceux qui les paient, — de notre argent, bien entendu.

Non pas qu'ils le soient tous, mercenaires, ni autant qu'on le voudrait, les pauvres maîtres laïques pris dans le traquenard de la faim, et à qui les « sans Dieu » mesurent le pain sur le degré de leur apostasie. Beaucoup gémissent dans le fond de leur cœur. Mais que faire ? Ils n'ont pas comme vous, religieux, la liberté de souffrir tout seuls.

Plaignez-les et priez pour eux. Mais sont-ils assez drôles, ces républicains, qui s'imaginent avoir inventé les écoles !

Si pendant le premier bon tiers de ce siècle les foyers d'instruction étaient anéantis, à qui la faute, sinon à la Révolution qui avait tout saccagé et mis par terre ?

Notre éminent « député », qui est si fort en histoire, en est-il donc à ignorer cela que ses pères les plus illustres « en Révolution » ont avoué et déploré les uns après les autres ?

Et qui a relevé les écoles, depuis soixante ans, chez nous, sinon l'Église ? des écoles sans rivales, — ce loyal concours l'a toujours montré, et c'est une des raisons pour lesquelles on les tue, — les vraies écoles de l'Église, sur le pied de cette gratuité insupportable que l'abnégation religieuse des maîtres et des maîtresses peut seule offrir à

(1) C'est en 1679 que furent fondées les premières écoles de la Doctrine chrétienne par le bienheureux J.-B. de la Salle, fils d'un conseiller au présidial de Reims.

Alors Pieter faisait un effort pour se calmer et cherchait toutes sortes de raisons pour expliquer sa tristesse ; il pensait à sa chère mère...

— Et à la mienne aussi, papa ? demandait l'enfant.

— Oui, à la tienne aussi ! répondait Pieter.

Mais il détournait la conversation, et Marie remarquait une fois de plus qu'il évitait toujours de lui parler de sa mère.

— Il n'aime pas à penser à elle, parce qu'il a eu trop de chagrin de l'avoir perdue ! se disait l'enfant.

Mais elle aurait bien voulu savoir comment était cette mère qu'elle n'avait pas connue.

Le vieux chirurgien, qui avait pris Marie en amitié et qui venait quelquefois le dimanche se promener à Kerantrech et fumer sa pipe dans le jardin de Pierre Vandael, remarqua le premier que la fillette devenait pâle et maigre, et qu'elle paraissait plus fatiguée maintenant qu'au temps où elle avait une malade à soigner du matin au soir.

— L'enfant s'ennuie, se dit-il, et l'ennui n'est pas bon pour les jeunes filles.

Il prit un jour Marie à part, et lui demanda si elle ne consentirait pas à travailler pour des dames de sa connaissance. Il avait fait la veille une tournée de visites pour prier les dames dont il lui parlait de vouloir bien employer une jeune ouvrière à qui il s'intéressait.

Marie fut ravie : travailler comme une vraie

femme, gagner de l'argent ! Jamais M. Kernolec n'avait rien trouvé qui lui fit plus de plaisir, même dans le temps où il la comblait de bonbons et de joujoux. Elle pourrait faire de petits cadeaux à son cher père, lui procurer bien des douceurs dont il avait pris l'habitude de se priver depuis les dernières années pour subvenir aux frais de la maladie de sa mère, et pour lui procurer une nourriture plus délicate. Elle savait bien travailler, certainement ! C'était elle qui faisait toutes les chemises de son père, même les belles chemises de cérémonie ; et en disant cela, elle fouillait dans les tiroirs, et apportait à M. Kernolec des échantillons de ses piqures, de ses surjets et de ses ourlets.

Le chirurgien souriait, trouvait tout bien et tout parfait ; et pour commencer, il pria Marie, quand elle irait à Lorient, d'acheter de la toile pour lui faire des chemises, à lui : il voulait être le premier à la payer. Là-dessus, il y eut entre eux un grand combat de générosité, car Marie voulait travailler gratis pour lui. Le combat finit par une transaction : Marie lui ferait cadeau de la façon de la première chemise ; il payerait les autres.

A partir du jour où Marie travailla pour gagner de l'argent et aider son père, elle ne s'ennuya plus : aussi reprit-elle bientôt ses joues roses et sa gaieté. Et Pieter, lui aussi, se laissa distraire de son chagrin et subit l'influence de cette gaieté. Et puis le printemps revenait : le soir, après le repas,

le père et la fille s'en allaient dans la campagne, suivant les petits sentiers fleuris ; le dimanche, ils avaient toute leur journée à eux, et pouvaient errer le long des rives du Scorff, jusqu'à la haute mer. Souvent ils emportaient leur repas, qu'ils allaient manger au pied d'un rocher, sur quelque plage de sable fin, tout en regardant les troupes de gaëlands et de mouettes qui tourbillonnaient au-dessus d'eux, et les bateaux qui sortaient de la rivière ou qui venaient de la pleine mer.

Pieter suivait avec intérêt leur manœuvre, qu'il louait ou critiquait, en fin connaisseur ; et Marie, son élève en science maritime, comprenait très-bien pourquoi ce cutter aurait dû amener son foc, et comment cette chaloupe aurait pu s'y prendre pour courir une bordée de moins. Le père et la fille rentraient à la brune, un peu las, de cette saine lassitude que donnent la marche et le grand air ; ils soupaient de bon appétit et dormaient toute la nuit sans rêver.

Les inquiétudes de Pieter se dissipaient peu à peu. Le bien d'autrui... est-ce qu'il pouvait le lui rendre, son bien ? qu'en ferait-il, là où il était ? D'ailleurs, vivait-il encore, ce père indigne, ce mauvais mari ? Tant d'autres mouraient là-bas, tués par le climat ou par la fatigue ! il n'y avait pas de raison pour qu'il ne fût pas mort. Quand même il vivrait, quand même il reviendrait, est-ce que sa fille ne serait pas pour lui une charge plutôt qu'une



COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 AOUT 1883.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.	
3 %	80 30	79 35	Est	747 50	742 50	OBLIGATIONS.			Obligat. foncières 1879 3 %	448	448
3 % amortissable	81 75	81 25	Paris-Lyon-Méditerranée	1422 60	1415	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510	510 50	Est	358	358 25
4 1/2 %	111 80	111 75	Midi	1195	1170	1865, 4 %	524	523 50	Midi	357	358 50
5 %	109 05	108 50	Nord	1902 50	1860	1869, 3 %	402	403	Nord	366 25	366 50
Obligations du Trésor	505	504	Orléans	1332 50	1302 50	1871, 3 %	390	390	Orléans	359	360
Obligations du Trésor nouvelles	565	567	Ouest	797 50	800	1875, 4 %	514	514	Ouest	358 25	359
Bons de liq. départementaux	522 50	522	Compagnie parisienne du Gaz	1365	1368 75	1876, 4 %	512	511 50	Paris-Lyon-Méditerranée	363	363
Banque de France	5402 50	5400	Canal de Suez	2470	2451 25	Dép. de la Seine, emprunt 1857	235 50	237	Paris-Bourbonnais	363	360
Comptoir d'escompte	1003 75	1010	C. gén. Transatlantique	495	500	Bons de liquid. Ville de Paris	526	526	Canal de Suez	566 50	567
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1290	1290				Obligations communales 1879	450	450			
Crédit de France	22 50	25									
Crédit mobilier	325	325									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Été)			Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié depuis le 9 juillet 1883)												
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.			SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR						
Heures	Minutes	Type	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Direct. soir.
3 heures	8 minutes	du matin, express-poste.													
6	45	matin (s'arrête à la Possonnière)													
8	56	matin, omnibus-mixte.													
1	25	soir,													
3	32	express.													
7	15	omnibus.													
10	36	(s'arrête à Angers)													
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.			SAUMUR - NIORT			NIORT - SAUMUR			MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.			POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.			
3 heures	26 minutes	du matin, direct-mixte.	Omn. matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	
8	21	omnibus.													
9	37	express.													
12	48	soir, omnibus-mixte.													
4	44														
10	24	express-poste.													
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.															

Étude de M<sup>e</sup> CHAUMIER, notaire à Chinon.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION  
En l'étude de M<sup>e</sup> CHAUMIER, notaire à Chinon,

Le DIMANCHE 5 AOUT 1883, à midi,

**CHATEAU**

**LA TROCHOIRE**

Près Candès (Indre-et-Loire), au confluent de la Vienne et de la Loire.

PARC et dépendances en PRÉS, VIGNES et BOIS: 22 hectares. Vue splendide sur les vallées de la Loire et de la Vienne. Chasse et pêche.

S'adresser à M<sup>e</sup>s CHAUMIER, notaire à Chinon, et MAURICE, notaire à Léré.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine, En totalité ou par parties,

**UNE PORTION DE MAISON**

Sise à Saumur, rue de la Comédie, n° 26,

Actuellement occupée par MM. Fauillon, Frugier et Moutet.

Cette maison, propre au commerce, comprend: magasins sur la rue, au premier étage; deuxième et troisième étages sur la rue; grenier, cour, remise et écurie;

Étage au-dessus des remise et écurie, grenier.

S'adresser, pour visiter les lieux, à M. FAUCILLON, qui les occupe, et, pour traiter, à M. LE RAY, avoué, rue du Marché-Noir, n° 12.

**A VENDRE**

OU A ARRENTER

**UNE MAISON**

Avec JARDINS

Située à Saumur, rue Notre-Dame, n° 55.

S'adresser à M. BARILLET, même rue.

**A VENDRE**

UN JARDIN, clos de murs, parfaitement planté, avec pompe, manège et bassins, de 31 ares 50 centiares environ, situé canton du Chardonnet. Facilité de paiement.

S'adresser à M. LOISEAU, rue des Ecuries, 6.

**A CÉDER**

GREFFE DE SIMPLE POLICE des trois cantons de Saumur.

S'adresser au titulaire.

**CHANGEMENT DE DOMICILE**

M<sup>lle</sup> FÉLICITÉ, ravaudeuse, fait les reprises dans tous les tissus, et se charge de l'entretien du linge.

Rue de la Tonnelle, 21, maison Dézè.

**A LA VILLE DE PARIS**

Place Saint-Pierre.

**On demande:**

- 1° Une DEMOISELLE pour le rayon de mercerie;
- 2° Un JEUNE HOMME désirant apprendre le commerce.

**ON DEMANDE,** au château de Lamotte, un homme célibataire, de 25 à 35 ans, très-adroit chasseur, bon marcheur.

Excellentes références. (511)

**COMPTABLE** sérieux demande un emploi.

S'adresser au bureau du journal.

**ON DEMANDE une cuisinière** de 30 à 40 ans, sachant faire un bon ordinaire.

Excellentes références exigées.

S'adresser au bureau du journal.

**MACHINES A COUDRE**

De tous systèmes.

**BOULITTE**

ARMURIER

SAUMUR, Rue Saint-Jean, 45, SAUMUR.

**L'EXCELSIOR**

Nouvelle Machine à bobine circulaire au lieu de navette.

Cette machine est, par suite de ses mouvements doux, silencieux et rapides, qui sont dus à sa construction rotative, d'une simplicité et d'une durabilité extraordinaires.

C'est la meilleure de toutes les machines construites, jusqu'à ce jour, pour l'industrie et la famille.

La maison se charge de toutes les réparations.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**A VENDRE** une AMÉRICAINE en bon état. S'adresser à l'hôtel de la Poste, à Saumur. Prix: 450 fr. (481)

**JOURNAL D'AFFICHES**

5<sup>e</sup> ANNÉE DE L'OUEST 5<sup>e</sup> ANNÉE

PARAISANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION: Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

**LE JOURNAL DES CAMPAGNES**

Et d'Agriculture progressive réunis 28<sup>e</sup> ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration: 18, rue Dauphine, à Paris.

**GRANDS MAGASINS**

DE

**l'Épicerie Moderne**

Rue et Place du Marché-Noir.

**L. ALLORY**

SAUMUR.

LIBRAIRIE ABEL PILON  
A. LEVASSEUR, SEUR  
83 - Rue de Fleurus - 33  
PARIS  
par par  
FR. MOIS MOIS  
Envoi franco des Catalogues  
LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

Thés **CHOCOLAT** Vanille

Qualité supérieure

**GUÉRIN-BOUTRON**

PARIS

Santé: 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille: 2 fr.; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure: 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATOUIS, MOLLY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)